



PRE-PROGRAMME MATINEE DEBAT DE L'UNAPL

« Les professionnels libéraux, des professionnels responsables au cœur des enjeux sociétaux »

Mercredi 23 juin 2010 de 8h30 à 12h30

Maison de la Chimie
28, rue Saint Dominique, Paris 7^{ème}
Les débats seront suivis d'un cocktail

Un certain nombre de **personnalités** ont été invitées à intervenir lors de cette matinée qui devrait réunir une cinquantaine de personnes sous forme de 3 séquences successives.

8h30

Accueil

9H00

Introduction par David GORDON-KRIEF, président de l'UNAPL

9H15

PREMIERE SEQUENCE : *Des professionnels au service des citoyens*

Le rôle et la place des professions libérales dans la société est incontournable. Au quotidien, les professionnels libéraux parlent aux Français, écoutent, soignent et conseillent près de 5 millions d'entre eux. Ce sont des professionnels de proximité qui sont à l'écoute des préoccupations et des évolutions économiques et sociales.

Ce sont également des professions ouvertes aux femmes et qui leur permettent de trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Les professionnels libéraux ont compris l'importance des enjeux environnementaux et adoptent en conséquence des pratiques qui s'inscrivent en ce sens.

Aussi, de nouvelles professions se créent pour répondre à la montée en puissance de nouveaux besoins comme en matière de service à la personne ou de nouvelles technologies.

Problématiques

- Quelles contributions les professions libérales doivent-elles apporter en matière de solidarité et quant aux évolutions de société ?
- Comment intégrer davantage les professionnels libéraux dans des démarches de soutien et d'accompagnement des Français ?
- Comment les professions libérales doivent-elles accompagner la création d'auto-entreprises ?
- Quel est l'avenir des professions libérales non réglementées ?
- Quelles sont les professions qui relèvent de l'exercice libéral dans le cadre de ces nouvelles professions ?

10H15

DEUXIEME SEQUENCE : *Des entreprises à part entière*

Représentant 25% des entreprises françaises, 12% de la valeur ajoutée globale et plus de 10% de l'emploi national total, les professionnels libéraux doivent faire face à des problématiques quotidiennes de chef d'entreprise avec des spécificités qui leurs sont propres. Il s'agit tout particulièrement du sens de la responsabilité personnelle et professionnelle et du respect d'une déontologie dans leurs rapports quotidiens, valeurs essentielles et fondatrices de leur unité.

Le dialogue et le rapport de confiance dans leur relation aux salariés est privilégié. Ces derniers sont associés à la réussite de l'entreprise et cette participation caractérise leurs liens.

Si la crise a durement touché certaines professions libérales, elles ont pourtant su être exemplaires pour maintenir et même développer l'emploi dans les territoires pour lesquels elles constituent l'un des principaux viviers d'emplois.

Sous l'impulsion de Hervé NOVELLI, Secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services et de la Consommation, le Gouvernement a souhaité que des réflexions soient menées pour moderniser et dynamiser l'activité libérale et améliorer sa compétitivité.

Problématiques

- Comment créer encore davantage d'emplois dans les entreprises libérales ? Quel



PRE-PROGRAMME MATINEE DEBAT DE L'UNAPL

« Les professionnels libéraux, des professionnels responsables au cœur des enjeux sociétaux »

- partenariat avec les pouvoirs publics ?
- Comment accélérer le développement de l'entreprise libérale ?
- Quelle fiscalité locale pour permettre le maintien des professions libérales dans les territoires ?
- Aujourd'hui près de 2 millions de personnes se retrouvent sans représentation au niveau du dialogue social. Comment intégrer les professions libérales dans le dialogue social ? Quels nouveaux critères de représentativité ? Quelles seront les règles de représentativité dans les TPE ?

11H15

TROISIEME SEQUENCE : Les professionnels libéraux, acteurs de la vitalité des territoires

La question du maintien du lien social dans les territoires est aujourd'hui une question fondamentale, mais trop souvent envisagée sous l'angle unique de la présence de professionnels de santé. Pourtant, notaires, vétérinaires, experts-comptables et agents généraux, notamment, sont également indispensables au dynamisme des différentes collectivités péri-urbaines et rurales. Ils constituent des acteurs de proximité dans lesquels chaque usager peut avoir confiance. Ils sont ainsi une étape indispensable de l'accompagnement des citoyens à la réorganisation de leur quotidien.

Problématiques

- Quel est le rôle des professions libérales dans la valorisation et la dynamisation des territoires ruraux ou semi-ruraux ?
- Comment associer les professionnels libéraux à la définition des politiques publiques en la matière ?
- La création des Maisons libérales permettrait-elle d'attirer les plus jeunes et d'éviter ainsi la désertification de certaines zones ?

Les membres du bureau de l'UNAPL représentant les syndicats des professions libérales membres de l'UNAPL seront présents et interviendront dans les différents débats.

Olivier AYNAUD, UNAPL Ile-de-France, François BLANCHECOTTE, Syndicat des Biologistes, Jean-Pierre BRENAS, Union des Jeunes Chirurgiens-Dentistes Union Dentaire, Bernard CAPDEVILLE, Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France, Michel CHASSANG, Confédération des Syndicats Médicaux Français, Régine COLAS, Présidente de la Conférence des ARAPL, Bernard DELRAN, UNAPL Languedoc-Roussillon, Jean-François DEMIAUTTE, Secrétaire du Conseil National, Stéphane FANTUZ, Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers, Jean-Pierre FERRANDES, Notaires de France Syndicat, National des Notaires, Serge GARRIGOU, Union Nationale des Géomètres Experts, Michel GIORDANO, Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes de France, Lucien GLEYZES, UNAPL Midi-Pyrénées, Marie-Françoise GONDARD-ARGENTI, Confédération Nationale des Syndicats Dentaires, Gérard GOUPIL, Confédération Nationale des Syndicats Dentaires, Christian GUICHARDON, Fédération Française des Masseurs Kinésithérapeutes Rééducateurs, Pierre LAFONT, Avocats Conseils d'Entreprises, Etienne LAMPERT, Institut Français des Experts-Comptables, Jean-Jacques MAGNIES, Syndicat National des Masseurs-Kinésithérapeutes- Rééducateurs, Philippe TISSERAND, Fédération Nationale des Infirmiers, Chantal TISSERANT, Fédération Nationale des Syndicats d'Agents généraux d'Assurances AGEA, Jacques REIGNAULT, membre du CESE et du CEPLIS, chargé de mission Europe. Dominique RIQUIER-SAUVAGE, Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes, Jean-Pierre ROSSI, Secrétaire du Conseil National

Membres d'honneur : Mme SOCQUET-CLERC LAFONT, MM. BEAUPERE, CHAMBONNAUD, MAFFI OLI, SALUSTRO ET TINAYRE, anciens Présidents ; MME OURTH-BRESLE ET M. SALMON, anciens Vice-présidents ; M. ROBERT, ancien Secrétaire général et M. LETELLIER, ancien trésorier.



Contacts et renseignements

SEANCE PUBLIQUE – 01 45 44 50 95

Anne GOURAULT – agourault@seance-publique.com

Laurine PREVOST – lprevost@seance-publique.com